

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Adopté

N° AS293

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lebon, M. Monnet et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 12 SEXIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement contestent la mise en place d'une contribution financière à la charge de personnes résidant en France de manière stable et durable afin de pouvoir bénéficier de soins.